



Décision:approuvé à l'unanimité

**- Protection sociale complémentaire des agents**

Compte tenu de l'obligation faite aux communes de participer financièrement à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents au 1er janvier 2025, puis à celle des risques de santé au plus tard le 1er janvier 2026, le Maire propose de donner mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale pour la réalisation d'une mise en concurrence.

Décision : approuvé à l'unanimité (8 présents)

**- Modification plan de financement DETR**

La demande de DETR devant être impérativement déposée avant le 2 février 2024 et compte tenu que nous n'avons que des devis à hauteur maximum de 116.283,76 euros HT, la délibération du 30 novembre où était mentionnée un montant de travaux de 150.000 doit être modifiée en ce sens :

**Dépenses estimatives :**

Travaux : 116.283,76

**Recettes prévisionnelles**

DETR 46.513,00

CD 53 12.945,00

EPCI 17.373,00

Fonds propres 39.452,76

Total 116.283,76

*prendre délibération pour déposer la demande*

*prendre délibération pour déposer la demande*

<b>Coût estimatif de l'opération</b>				
<b>Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis, la délibération et le plan de financement</b>				
<b>Nature des dépenses</b> les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	<b>Nom du prestataire</b>	<b>Montant (HT)</b>	<b>dont montant accessibilité</b>	<b>dont montant rénc énergétique</b>
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Sous-total MOE/Études</b>		0,00 €	0,00 €	
<b>Travaux ou acquisitions</b>			A détailler le cas échéant	
Travaux	JARRY	89 900,00 €		89.900,00
Travaux	ISO SPRAY 61	8 400,00 €		8.400,00
Travaux	SARL LANLANDE	17 983,76 €		17.983,76
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>			0,00 €	0,00 €
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>		<b>116 283,76 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>116.283,76</b>
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération</b>				
<b>Financements</b>	<b>à préciser le cas échéant</b>	<b>sollicité ou acquis</b>	<b>Montant (HT)</b>	<b>Taux</b>
DETR		sollicité	46 513,00 €	40,00%
Conseil départemental		sollicité	12 945,00 €	11,13%
EPCI		sollicité	17 373,00 €	14,94%
<b>Sous-total aides publiques</b>		<b>Taux de financement public</b>	76 831,00 €	66,07%
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		39 452,76 €	
<b>Participation du maître d'ouvrage</b>			39 452,76 €	33,93%
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>116 283,76 €</b>	

- **Devis MAVASA mis à jour:**

Suite à vérification des quantités et ajout de panneaux (site sacré cœur, tables pique-nique, salon de coiffure, site Gérarderie...) montant total du devis 8.070,80 HT

Décision: approuvé à l'unanimité (8 présents)

- **Vote des subventions 2024**

Se reporter à la feuille jointe

Approuvé à l'unanimité (8 présents)

- **Boulangerie**

M. Le Maire fait le point des candidatures reçues et de la 1ère visite.

Pour information M. le Maire a envoyé par LRAR un courrier à Mme CHEVALIER pour l'informer que la commune reprendrait le logement au 12 août 2024 pour retard répétés de paiement des loyers. Elle en a été avisée le 9 février 2024 (retour du RAR).

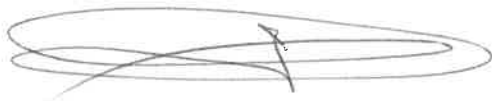
**Questions diverses :**

- Les opérations de recensement sont terminées depuis le 17 février. Les chiffres donnent 721 bulletins individuels et 5 fiches de logement non enquêté - nous serions à 726 habitants / 65,04% des habitants ont répondu par Internet contre 47% en 2018.

- Commémoration des 80 ans de la Libération

- Le Tribunal Administratif dans une lettre RAR reçue ce jour demande à M. le Maire de faire usage de ses pouvoirs de police (le cabinet d'avocats de M. Mme SURPLY ayant écrit à nouveau au TA).

*La Secrétaire de séance,*



Le Maire



Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 053-215301334-20240219-2024LO008-DE

S<sup>2</sup>LO

ASSOCIATIONS	Montant alloué en
ACTE 53 LIGNIERES-ORGERES	200
AFN LOCAL LIGNIERES-ORGERES	200
SAPEURS POMPIERS LIGNIERES-ORGERES	300
PATRIMOINE COUESNON LIGNIERES-ORGERES	110 <i>Une subvention supplémentaire pourra être versée dans le cadre du 80ème anniversaire de la libération</i>
CLUB DES RETROUVAILLES LIGNIERES-ORGERES	150
CLUB RETROUVAILLES GYM LIGNIERES-ORGERES	530
ASSO PARENTS ELEVES ECOLE LIGNIERES-ORGERES	1.000
SOCIETE DE CHASSE LIGNIERES-ORGERES	143
COOL TRY BAND LIGNIERES-ORGERES	500
FAITES DU VELO LIGNIERES-ORGERES	1.200
ASSOCIATION PARENTS D'ENFANTS INADAPTES	70
LA SENTINE	150
LIGUE CONTRE LE CANCER LA MAYENNE	220
SECOURS POPULAIRE DE PRE-EN-PAIL	100
SECOURS CATHOLIQUE DE LA MAYENNE	100
GAULE CALAISIEENNE	100
RASED	65
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	113
FAMILLES RURALES CARROUGES	150
ASSOCIATION MUSICALE CARROUGES	100
MFR HALEINE 1 élève en 2023	30
ADMR PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON	631
OGEC ECOLE PRIVEE PRE-EN-PAIL	500
TOTAL	6.662



Le Maire

Raymond LELIEVRE